

# AFFAIRE BENALLA ET AUTRES



## PARTIE CIVILE



Après les violences commises lors de la manifestation du 1er mai et, à la suite des diverses déclarations des protagonistes de l'affaire,

**Il est hors de question que les gradés et gardiens soient mis en cause dans cette affaire**

Aussi, après la nomination d'un juge d'instruction, et pour avoir accès au dossier pour mieux protéger nos collègues, par le biais de son avocat, Maître Pascal ROUILLER,

**UNITÉ SGP POLICE S'EST CONSTITUÉE PARTIE CIVILE**

**NOTRE LEITMOTIV, LA DÉFENSE DES GRADÉS, GARDIENS DE LA PAIX ET ADJOINTS DE SÉCURITÉ**



**UNITÉ SGP  
POLICE**

**FSMI FO**

Le Seul Syndicat 100% CEA et ADS

30/07/2018